

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DFFI	Date	21 avril 2026
Numéro	26.128	Heure	16h32

<b>Auteur-e(-s) :</b> Député-e-s interpartis	<b>Lié à</b> (facultatif) : ad
<b>Titre :</b> Face aux projets de coupes budgétaires, que compte faire le canton ?	
<b>Contenu</b> (questions posées au Conseil d'État) :	
<p>Le Conseil d'État peut-il nous renseigner sur les conséquences que les coupes décidées par le Parlement, notamment dans les contributions LEHE (Loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles), auront sur l'Université et les hautes écoles spécialisées et pédagogiques, tant vis-à-vis des étudiant-e-s ou des chercheur-euse-s que du corps intermédiaire, sans oublier le personnel administratif, technique et des bibliothèques, également impacté par ces coupes.</p> <p>Que compte mettre en place le Conseil d'État pour pallier les conséquences de ces mesures d'austérité ? Des enveloppes budgétaires supplémentaires seront-elles allouées pour compenser les augmentations des taxes d'études et ainsi ne pas les répercuter sur les étudiant-e-s ? Le Conseil d'État allouera-t-il des fonds pour permettre de compenser les coupes dans la recherche et continuer à permettre aux chercheur-euse-s de continuer leurs recherches ? Ou ces éléments sont-ils déjà pris en compte dans les projections des enveloppes ordinaires ?</p>	
<b>Développement</b> (commentaire aux questions) :	
<p>Lors de leur session du printemps, les Chambres fédérales ont accepté un nombre conséquent de coupes dans leur programme d'allégement budgétaire (PAB27). Ces mesures prévoient des coupes dans les contributions de base des écoles polytechniques fédérales, des universités et des hautes écoles spécialisées et pédagogiques à hauteur de 138 millions de francs par année. Ces manques à gagner risquent d'être compensés par des hausses des taxes d'études, ce qui représente un frein à l'accès aux études supérieures et compromet ainsi l'égalité des chances pour les étudiant-e-s.</p> <p>Différents domaines seront impactés par ce plan d'austérité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Les taxes d'études, par des augmentations significatives, représentant un frein et une précarisation des étudiant-e-s, dans la mesure où les bourses d'études ne suivent pas cette même augmentation ;</li> <li>– Des diminutions des subventions au Fonds national suisse (FNS) et aux instruments d'innovation, amenant une réduction des postes académiques ainsi que des projets de recherche. Et cela tout en réduisant la capacité de compétitivité économique des entreprises neuchâteloises ;</li> <li>– L'augmentation des charges courantes pour les étudiant-e-s ont un impact direct sur la durée des études et celles et ceux-ci se tournent davantage vers les prestations sociales de l'État.</li> </ul>	
<b>Souhait d'une réponse écrite :</b> NON	
<b>Demande d'urgence :</b> NON	

<b>Auteur-e ou premier-ère signataire :</b> prénom, nom (obligatoire) :		
Lara Zender		
<b>Autres signataires</b> (prénom, nom) :	<b>Autres signataires suite</b> (prénom, nom) :	<b>Autres signataires suite</b> (prénom, nom) :
Marina Schneeberger	Stéphanie Skartsounis	Armin Kapetanovic
Sarah Blum	Cloé Dutoit	Brigitte Neuhaus
Richard Gigon	Aurélié Gressot	Diane Skartsounis
Yves Pessina	Monique Erard	Patrick Erard
Françoise Jeandroz	Nathalie Ljuslin	Antoine de Montmollin
Romain Dubois	Patricia Sörensen	Emma Gossin

Marius Hofer	David Moratel	Misha Müller
Célia Jeanneret	Hugo Clémence	Alina Oppikofer
Katia Della Pietra	Josiane Jemmely	Baptiste Hunkeler
Joëlle Eymann	Laetitia Mauerhofer	Yasmina Produit
Sarah Bertschi	Mathias Gautschi	